

LA LOI DE LA RUE No.1

COMMENT OBTENIR DE L'ASSISTANCE JURIDIQUE?

L'Avocat du *Street Youth Legal Services (SYLS)* à la Clinique *Justice for Children and Youth* peut vous aider avec de l'orientation, des conseils juridiques ou de la représentation. L'avocat est présent à toutes les semaines aux endroits suivants :

Tous les autres mardi	12h – 13 h 30	YMCA Drop-in 485, rue Queen Ouest
	12 h – 13 h 30	Native Child and Family Services Drop-in 655, rue Bloor Ouest
Mardi	14 h – 15 h 30	Queen West Health Health Clinic 168, rue Bathurst
Jeudi	13 h - 14 h 30	Evergreen Centre for Street Youth 381 , rue Yonge

Vous pouvez également communiquer avec l'avocat de SYLS à JFCY :

Justice for Children and Youth
Street Youth Legal Services Lawyer
1203-415, rue Yonge
Toronto, Ontario, M5B 2E7
Téléphone : 416.920.1633, Télécopie : 416.920.5855
www.jfcy.org

La ligne sans frais d'aide juridique : 1-800-668-8258

Du lundi au vendredi, 8 h – 17 h

Aide juridique Ontario offre des services aux personnes à faible revenu dans certains domaines juridiques. Tous les services d'aide juridique ont les mêmes critères d'admissibilité financière mais la façon d'obtenir les services peut varier. Le site Web d'Aide juridique Ontario énumère de façon sommaire tous les services disponibles à www.legalaid.on.ca/en/getting.

Les cliniques juridiques communautaires

Les cliniques juridiques communautaires fournissent des services aux collectivités et aux personnes à faible revenu. Ces cliniques aident avec des problèmes juridiques divers, y compris :

- Droits des locataires
- Ontario au travail et aide sociale
- Programme ontarien de soutien pour les personnes handicapées

- Pensions gouvernementales
- Immigration
- Accidents de travail

Si la clinique ne peut pas vous fournir de services pour vos besoins spécifiques, on vous orientera vers une personne qui peut vous aider. Il y a près de 80 cliniques en Ontario. Pour des renseignements au sujet des cliniques ou pour trouver une clinique dans votre région, téléphonez au 1-800-668-8258 ou visitez le site Web suivant : <http://www.legalaid.on.ca/fr/contact/contact.asp?type=cl>

Les cliniques spécialisées

Il existe plusieurs cliniques spécialisées dans la province qui se concentrent sur un domaine de droit en particulier ou sur des individus spécifiques. Contrairement aux cliniques juridiques communautaires, les cliniques spécialisées ne sont pas limitées à leur région géographique mais peuvent aider les gens partout dans la province. Voici quelques exemples de cliniques spécialisées :

- Aboriginal Legal Services of Toronto
- Le centre ontarien des défenses des droits des locataires
- African Canadian Legal Clinic
- Centre for Spanish-Speaking Peoples
- ARCH- Centre du droit des personnes handicapées
- HIV and AIDS Legal Clinic (Ontario)
- Centre d'action pour la sécurité du revenu
- **Justice for Children and Youth**
- Metro Toronto Chinese & Southeast Asian Legal Clinic
- Toronto Workers' Health and Safety Legal Clinic

Pour des renseignements sur comment entrer en contact avec une clinique, téléphonez le 1-800-668-8258 ou visitez le site Web suivant : <http://www.legalaid.on.ca/fr/contact/contact.asp?type=cl>

Certificats

Les certificats d'aide juridique peuvent servir à obtenir l'aide d'un avocat dans certains domaines de droit, y compris : certains problèmes liés au droit pénal, au droit de la famille ou de l'immigration ou autres questions devant certains tribunaux. De façon générale, vous faites une demande pour un certificat d'aide juridique en téléphonant à la Ligne sans frais d'Aide juridique Ontario 1 (800) 668-8258. Parfois, vous pouvez faire demande à un bureau d'aide juridique ou au palais de justice dans lequel vous vous trouvez.

Une fois que votre certificat est accepté, vous pouvez demander pour une liste d'avocats qui acceptent les certificats d'aide juridique dans votre région. Votre acceptation d'un certificat de juridique dépend de la question juridique et de l'admissibilité financière.

Si on vous refuse l'aide juridique, vous avez un droit d'appel. Pour trouver un bureau d'aide juridique dans votre région, visitez le site Web suivant : <http://www.legalaid.on.ca>

Avocat de service

Les avocats de service sont présents dans tous les palais de justice. Ils peuvent venir en assistance aux personnes qui se retrouvent devant le tribunal. Les avocats de service aident les individus qui n'ont pas d'avocat en leur donnant des conseils et en les aidant avec le processus judiciaire. Les avocats de service ne peuvent pas vous représenter à un procès. Voici quelques exemples d'avocats de service :

- Avocat de service en matière criminelle
- Avocat de service devant la Cour de la famille
- Avocat de service en matière de santé mentale
- Avocat de service devant la Cour des petites créances
- Avocat de service devant la Cour de la location immobilière

L'assistance juridique est disponible également par l'entremise des Centres d'information en droit de la famille et des Centres de service en droit de la famille dans certains palais de justice. Les centres fournissent des conseils et des services brefs en lien avec la garde, la pension alimentaire, la séparation et autres questions de droit de la famille. Des avocats offrent des conseils aux personnes qui ont des questions sans avoir de dossiers devant le tribunal. *Law Help Ontario* fournit également des services juridiques gratuits à la Cour supérieure de Toronto.

- **Centres d'information en droit de la famille :**
<http://www.attorneygeneral.jus.gov.on.ca/french/family/infoctr.asp>
- **Centres de service en droit de la famille :**
<http://www.legalaid.on.ca/fr/contact/contact.asp?type=flsc>

Admissibilité pour l'aide juridique

Il existe des critères financiers stricts pour être admissible à l'aide juridique. L'admissibilité est liée au revenu et aux avoirs. On tient compte également de vos dépenses et des autres personnes dans votre unité familiale. Les clients peuvent être appelés à contribuer à leurs frais juridiques. Les mêmes restrictions financières sont appliquées dans tous les services d'aide juridique, toutefois vous pouvez parler à un avocat de service ou aux cliniques juridiques communautaires sans avoir fait de demande pour une autorisation de l'aide juridique.

L'admissibilité peut dépendre également du genre de question juridique, y compris la gravité de la question et si elle présente une menace à votre liberté.

Engager un avocat du secteur privé

Si vous connaissez un avocat ou si on vous en a recommandé un, vous pouvez lui parler au sujet de retenir ses services. Les avocats peuvent facturer à des taux différents qui varient habituellement selon leur degré d'expérience. Ils peuvent facturer à l'acte ou en se fondant sur un taux horaire.

Si vous connaissez un avocat mais avez besoin de ses coordonnées, consultez le Répertoire de la Société des avocats et des parajuristes du Barreau du Haut-Canada : <http://www1.lsuc.on.ca/LawyerParalegalDirectory/index.jsp>

Pro Bono Law Ontario

Pro Bono Law Ontario est un service qui fournit jusqu'à 30 minutes de conseils juridiques gratuits aux personnes nécessitant une assistance sur les domaines juridiques sélectionnés. Ceux-ci comprennent : des petites créances, le droit du travail, les testaments et les successions, de prêt ou de carte de crédit par défaut, et les questions de contrat, entre autres.

Pour recevoir de l'aide de Pro Bono Law Ontario dans les régions de Toronto ou d'Ottawa, vous devez remplir un formulaire et de répondre aux exigences d'admissibilité financière. Le formulaire peut être trouvé à : <https://www.lawhelpontario.org/legal-advice-in-person/>

Une fois que vous avez rempli le formulaire, vous pouvez assister à l'un des centres - Marchons de Pro Bono Law Ontario à recevoir une assistance. Marchez dans des endroits du centre sont :

- 393, rue University, ste 110, Toronto
- 47, rue Sheppard est, chambre 305, Toronto – pour que la Cour des petites créances seulement
- 161, rue Elgin, chamber 5027, Ottawa

Vous pouvez appeler Pro Bono Law Ontario au : 1-855-255-7256 pour obtenir de l'aide ou des questions, ou voir : <https://www.lawhelpontario.org/>

Service de référence du Barreau

<http://www.lsuc.on.ca/faq.aspx?id=2147486372&langtype=1036>

Si vous avez besoin de l'aide à trouver un avocat, vous pouvez consulter le Service de référence du Barreau. Le service peut vous aider à trouver à un avocat qui correspond à vos besoins selon le domaine du droit, l'endroit où vous habitez et votre langue. Vous recevrez une consultation gratuite d'une demi-heure.

Autres cliniques juridiques

Barbara Schlifer Commemorative Clinic

(416) 323-9149

La Clinique Barbara Schlifer fournit des renseignements juridiques et de l'orientation aux femmes survivantes de violence. www.schliferclinic.com

Community Legal Assistance Program

(416) 736-5030, faites le '4'

L'école de droit Osgoode Hall Law fournit plusieurs services juridiques aux clients à faible revenu. www.osgoode.yorku.ca/clasp

Downtown Legal Services

(416) 978-6447

La clinique juridique de l'école de droit de l'Université de Toronto fournit plusieurs services juridiques aux clients à faible revenu. www.dls.sa.utoronto.ca

Centre d'assistance juridique en matière de droits de la personne

1 (866) 625-5179

Le centre offre des conseils juridiques, de l'intercession et de la représentation avec des demandes de droits de la personne. www.hrlsc.on.ca